

Séance du 09 juillet 2025

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	26

Date de la Convocation
03 juillet 2025Date d'Affichage
03 juillet 2025

Le neuf juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Sabine MARY, Enzo JOBERTY

Absents représentés : Monique MOREL pouvoir à Valérie JACQUINOT, Jean-Pierre SCHANG pouvoir à Philippe CHEVRIOT, Alain GUENON pouvoir à Brigitte LAGRUE, Catherine RUIZ COLLAS

Absente excusée : Valérie PRIEUR

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Objet de la délibération

No 2025-100274

Travaux

Approbation du fonds de
concours à verser à la CCBC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de travaux de création de passages piétons surbaissés sur la commune,

Considérant la délibération n°3259 du 04 juin 2025 de la communauté de communes de La Brie Champenoise sollicitant un fonds de concours,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-autorise un fonds de concours à hauteur de 2850€ correspondant à 50% du montant des travaux, subventions déduites

-autorise Valérie Jacquinot, adjointe aux finances à signer les documents afférents à ce fonds de concours

Pour extrait conforme,
Le 10 juillet 2025

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250709-2025-100274-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 15/07/2025
Publication : 16/07/2025

par le maire

